L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, DEC. 8, 1898. No. 44

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'cho de Manitoba."

Adresse —

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

Pour les Enfants.

[Nous recevons les renseignements suivants, provoqués par notre article de la semaine dernière.]

Au Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA :

Monsieur,

Votre correspondant, "Curieux," fait erreur lorsqu'il insinue que c'est à Berthier que le diable fut employé à charrier de la pierre.

Cet incident eut lieu à Trois-Pistoles—168 milles en bas de Québec—il y a de ça au-dela de quarante ans.

La légende, car c'en est une (ai-je besoin de vous le dire?) s'est très bien conservée dans nos paroisses du bas du fleuve St-Laurent.

Voici les faits qu'on raconte à la veillée :

Les habitants de la paroisse des Trois-Pistoles se divisèrent en deux factions au sujet de la localité d'une église. Le curé de la paroisse et un bon nombre de ses paroissiens désiraient que l'église fut construite auprès du fleuve. L'autre faction voulait l'église à un mille du fleuve.

Les deux factions se mirent en frais de bâtir deux églises, l'une sur les rives du fleuve (elle sert actuellement de grange) et l'autre sur la côte.

Un jour le bon curé remarqua un beau cheval tout noir qui paissait tranquillement auprès de son église en construction. Il lui fut facile de découvrir la présence du diable sous la forme de ce beau cheval noir. Il eût pu l'envoyer paître avec un peu d'eau bénite, mais le curé était plus sagace que cela.

Il s'approcha du cheval diable et réussit à lui passer son étole autour du cou.

L'ayant ainsi fait prisonnier, il brida sa bête et s'en servit durant des mois pour charrier de la pierre pour son église.

Ce diable de cheval rendit de grands services ; il paraît qu'il transportait, à lui seul, en une seule charge, autant de pierre que 12 chevaux pouvaient traîner.

On avait défendu à l'homme qui en avait charge, de le débrider en aucun temps, sans la présence du curé. Mais un novice l'ayant conduit boire, oublia l'injonction et lui enleva la bride pour le faire boire.

Le cheval profita de cet incident pour sortir de sa captivité Il prit ses jambes au cou et le, diable emporta le diable. On ne l'a point revu depuis.

Après son départ, les paroissiens réussirent facilement à ajuster leurs différends et on en vint à une entente.

Puisque le diable avait travaillé à l'église d'en bas, les paroissiens ne voulurent plus entendre parler de cette église, et aidèrent à ceux d'en haut à compléter leur bel édifice.

De ce jour, en voyageant sur le chemin de fer Intercolonial, vous pouvez contempler deux belles églises en pierre à un mille distante l'une de l'autre.

Comme je vous l'ai dit plus haut, l'église d'en bas sert de grange tandisque celle d'en haut est le temple de Dieu.

On appelle encore l'église d'en bas l'église du diable.

Les difficultés que vous mentionnez à interviewer le diable au sujet de cette épisode m'ont suggéré la narration de cette légende.

Ça sera une belle histoire à raconter aux petits enfants bien sages.

ANTI-DIABLE.

Politique Etrangere.

Les deux évènements les plus importants de la semaine sont, est-il besoin de le dire, deux discours.

Les discours jouent un grand rôle, en notre fin de siècle, surtout lorsqu'ils tombent de la bouche de personnages aussi importants que le Président McKinley et l'Empereur d'Allemagne.

Tous deux ont parlé, et qui plus est, parlé "ex cathedra," le président à l'ouverture du congrès, et l'empereur à l'ouverture du reichstag.

Si l'on considère que les Etats-Unis et l'Allemagne sont les deux puissances qui jouent actuellement le rôle le plus important sur l'échiquier diplomatique, et que de l'attitude de l'une ou de l'autre dépend la paix ou la guerre, on ne saurait s'étonner de l'intérêt qui s'attache à ces deux discours.

Dans le discours de M. McKinley, deux points surtout sont à signaler.

D'abord ses déclarations par rapport à Cuba, qui dégagées de toute périphrase se peuvent résumer ainsi.

"Nous occuperons militairement l'île jusqu'à ce que la tranquillité y soit complète, et son gouvernement définitivement assuré."

Les Cubains pourraient se renseigner avec fruit auprès des Egyptiens sur ce que signifie exactement ce genre de déclaration.

La tranquillité sera bien difficile à obtenir quand tant de gens ont intérêt à la troubler! Mais passons.

L'autre déclaration est celle relative à la question chinoise, elle est catégorique et c'est bien décidément l'entrée en jeu des Etats-Unis dans a question.

Oyez plutôt :

"Notre position parmi les nations ayant une ligne de côtes importantes dans le Pacifique, et augmentant constamment son commerce avec l'Orient, nous donne un droit équitable de réclamer pour nous la considération et un traitement amical à cet égard, et ce sera mon but d'aider nos grands intérêts dans cette partie, par tous les moyens conformes à la politique constante de notre gouvernement."

Cette nouvelle orientation de la politique américaine est d'autant plus significative qu'elle se produit au moment même où l'Allemagne, par son chargé d'affaires à Washington, proteste contre la prise de possession des îles Soulou, sur lesquelles l'Allemagne prétend avoir des droits.

On parle déjà à New York de boycotter le commerce allemand.

Le résultat sera probablement d'accroître l'union anglo-américaine.

Toutefois les journaux anglais ont déjà signalé l'absence complète d'indication, au sujet de la liberté commerciale, dans le discours du président, et il semble que la méfiance est justifiée.

Mais n'anticipons pas, l'avenir nous éclairera à ce sujet.

Le discours de Guillaume trahit des préoccupations sociale sérieuses ; les projets de loi sur le travail et autres questions sociales, ainsi que les déclarations de l'empereur contre les anarchistes, en sont la preuve.

En ce qui concerne la Chine, le gouvernement allemand se propose de développer le plus possible les relations économiques avec la Chine.

S'il faut en croire les dernières dépêches, l'empereur aurait été plus que froidement accueilli à Berlin

Pauvre Chine! Voici, paraît-il, la France qui elle aussi se propose de développer considérablement ses relations avec les célestes. On télégraphie de Shang-haï que le consul français en cette ville a demandé au vice-roi l'agrandissement territorial de la concession française, en compensation de la révolte de juillet dernier.

Le vice-roi résiste, mais l'ambassadeur français, à Pékin, aurait prévenu le Tsung-Li-Yamen que s'il ne cédait pas, la France prendrait des mesures énergiques pour obtenir satisfaction.

C'est le cas de chanter avec Judic :

"Si on lui retire tant de chose que [ça,
Quoi donc, qui lui restera ?"

Le traité de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis a été signé, dit-on, mardi. Il comprend vingt-six articles.

C'est toujours ça de moins à craindre, et c'est fort heureux.

D'ailleurs, il était grand temps pour l'Espagne ; le mouvement carliste semble chaque jour plus menaçant, et le gouvernement espagnol a besoin de toutes ses forces pour résister à la révolution qui le menace.

Et Fachoda ?

Le brave commandant Marchand et ses compagnons vont revenir en France par la voie d'Abyssinie. Cette résolution, jugée excellente, produit le meilleur effet dans les cercles politiques.

Les Anglais semblent, de leur côté, revenir à de meilleurs sentiments, s'il faut en croire le dernier discours de sir Edward Grey.

"Il est vrai que l'Angleterre est allée en Egypte sous la promesse et avec l'intention de l'évacuer, mais malheureusement, des circonstances se produisent qui créent au gouvernement des obligations auxquelles ils ne s'attendait pas. Les circonstances ont placé l'Angleterre vis-à-vis de l'Egypte dans une situation que n'importe quel ministère anglais serait obligé de défendre."

La question d'Egypte ne sera évidemment pas facile à régler ; il convient toutefois que les hommes d'Etat anglais n'oublient pas leurs solennelles promesses d'évacuation. L'allusion faite dans ce sens par sir Edward Grey méritait d'être mentionnée à ce point de vue spécial.

A noter aussi une appréciation anglaise que quelques-uns de nos confrères anglais de Winnipeg pourront lire avec profit.

"L' "Army and Navy" de Londres vient de publier un article absolument impartial qui démontre, par des données officielles, que ce n'est pas un pique-nique que ferait l'Angleterre si elle tentait de se battre avec la France.

"Il n'y a pas de doute qu'en cas de guerre, la France déploierait une puissance que beaucoup de monde ne soupçonne pas à l'heure qu'il est."

Erreur Regrettable.

Un journal anglais de Winnipeg a commis une erreur regrettable, cette semaine, à propos d'une affaire de viol dans les environs de Notre Dame de Lourdes.

M. de Froment, qu'il cite comme l'accusé, est tout au contraire le juge de paix devant qui la plainte a été déposée.

Nous tenons à protester contre cette erreur qui s'attaque à un homme des plus honorables.

Les Elections de la Municipalite Rurale de St-Boniface.

Nous recevons, à propos des élections municipales de St-Boniface, (rurale), deux communications provenant des deux partis en présence.

Notre impartialité nous fait un devoir de les publier toutes les deux.

Après en avoir pris connaissance, chacun pourra ainsi se faire son opinion.

Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Je prends rarement d'occasion de m'adresser au public par la voix des journaux pour dire de ce je fais ou de ce que les autres ont à faire.

Comme l'opportunité se présente aujourd'hui M. le Rédacteur, de donner connaissance aux électeurs sur la position actuelle de la Municipalité.

Si je suis en nomination comme Préfet ce n'est que sur le désir et les instances des vrais contribuables de notre Municipalité.

Je peux dire avec orguil que les affaires municipales ont été administrées avec le désintéressement qui a produit des économies pour nous mettre dans une position enviable de bien d'autres municipalités qui sont dans de meilleures positions géographiques.

Les différentes factions se sont maintenant réunies sous la conduite de mon ancien adversaire ; étant un bon libéral muet, il a choisi son aide-de-camp de parmi le conseil, le plus grand conseiller que la Municipalité n'a jamais eu ; lui, n'ayant pas l'audacité de se présenter avec moi devant un auditoire, voilà pourquoi il a choisi le grand conseiller qui peut bien lui servir de cuirasse, qui est le seul auteur de nos troubles avec le présent greffier.

Possédant encore la confiance publique, je supplie encore les suffrages des électeurs qui ont des intérêts à sauvegarder pour l'avenir.

VICTOR MAGER.

Monsieur le Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Nous vous envoyons le compte-rendu de l'assemblée convoquée pour samedi dernier par M. V. Mager, et que votre journal a annoncée.

Cela intéressera vos lecteurs, car nous avons pas mal de trouble cette année, et chacun peut faire son profit de la manière dont ça se passe dans nos paroisses, et comment il y a toujours des gens qui voudraient mener les autres par le bout du nez.

A l'assemblée de samedi il n'y avait presque personne, seulement 17 électeurs. M. V. Mager a pris la parole et a accusé les conseillers du dernier conseil. Ceux-ci se sont défendus, et nient, qu'il y eût rien de vrai.

(Il faut vous dire que toute l'année dernière, le préfet a été continuellement en chicane avec son conseil, parce que les conseillers ne voulaient pas en passer par où il voulait).

Un ami de M. Mager a alors proposé de le nommer par acclamation, mais plusieurs autres personnes ont déclaré qu'avant tout il fallait connaître les conseillers que voulait avoir M. Mager, disant qu'il ne voulaient point d'un conseil qui serait à la dévotion absolue de M. le Préfet.

Alors M. Abrah. Guay s'est levé et a proposé pour conseillers MM. W. Hack et Pierre Dumas.

M. Mager a proposé MM. A. Riel et A. Guay.

M. D. Carrière s'est levé alors et a dit que, puisque M. Mager voulait ainsi rejeter presque tout l'ancien conseil, il ne pouvait l'approuver, que c'était blâmer des gens qui ne le méritaient pas, et il a déclaré que dans ces conditions il proposerait un autre candidat comme préfet. Alors M. Mager n'a plus rien voulu entendre et l'assemblée s'est ajournée à lundi pour faire, si c'était possible, l'élection par acclamation.

Lundi soir, près de 35 personnes étaient présentes.

M. André Neault a proposé M. P. Dumas comme candidat préfet. M. D. Carrière, J. McDougald, Jos. Riel, H. Bruce comme conseillers.

Aussitôt M. V. Mager a déclaré que dans ces conditions, il remplacerait MM. A. Riel et P. Dumas par MM. F. LaRocque et M. Payette.

Malgré les efforts faits pour arriver à une entente, M. V. Mager s'est refusé à aucun arrangement, et l'assemblée s'est séparée ainsi.

Mardi, lors de la nomination, les candidats de M. V. Mager étaient encore changés, ce sont MM. Ab. Guay, W. Hack, M. Payette et Ch. Bossuyt.

A noter que M. Payette est absent pour 15 jours, et que par conséquent il n'a pu donner son consentement, et que M. Ch. Bossuyt est au Klondyke.

Pour être obligé d'aller chercher ses candidats au Klondyke, cela prouve que M. Mager est pas mal à court.

Toute la question, comme vous pouvez voir, est celle-ci :

M. Victor Mager prétend être maître absolu, avoir un conseil qui lui obéisse comme des petits enfants.

Il n'y a de bien que ce qu'il pense et dit.

Mais les contribuables de la Municipalité de St-Boniface prétendent avoir le droit de faire connaître leur opinion, et ne veulent point se laisser mener par le bout du nez.

C'est là toute la question.

DEUX ELECTEURS.

St-Francois-Xavier.

NOMINATIONS.

Préfet—M. Patrice Breland, réélu par acclamation.

Conseillers.

No. 1.—H. L. Whitaker, élu par acclamation.

No. 2.—George Shutliff et Louis Lespérence.

No. 3.—L. D. Snay et Joseph Préfontaine.

No. 4.—Pas de nommé.

No. 5.—Paul Lafrance, par acclamation.

No. 6.—J. A. Lone, réélu par acclamation.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, DECEMBRE 8, 1898.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Un Peu d'Histoire.

Les prétendues histoires de complots monarchiques lancées par les journaux dreyfusards, et complaisamment exagérées par les journaux anglais ont eu ce singulier effet de réveiller en certains cerveaux plus enthousiastes que renseignés, des espérances ardentes de restauration monarchique.

Nous en avons la preuve par un article récent, intitulé "Mon Roi" (?) et dans lequel le Rév. Dom Benoit "salue avec transport dès maintenant la prochaine et nécessaire restauration des rois très chrétiens de France."

Nous regretterions profondément de contribuer si peu que ce fut à lui enlever ses enthousiastes illusions.

Les illusions ne sont-elles pas les fleurs de la vie!

D'ailleurs n'étant non plus que lui "prophète, ni fils de prophète," nous confierons à l'avenir le soin de nous éclairer.

Nous ne pouvons toutefois, laisser passer sans protester, au nom de la vérité et de l'histoire la singulière théorie dont le Rév. Dom Benoit se fait l'apôtre.

Sa théorie se peut résumer ainsi :

"LES ROIS DE FRANCE QUI ONT EU UNE LONGUE ET GLORIEUSE DESTINÉE PARCE QU'ILS ÉTAIENT ENTIÈREMENT SOUMIS AU PAPE ET A L'ÉGLISE, ONT ÉTÉ ABANDONNÉS DE DIEU POUR AVOIR AFFECTÉ ENVERS LE PAPE UNE DEMI-INDÉPENDANCE, CONSÉQUENCE DU SCHISME D'OCCIDENT."

Pour être bref, c'est l'ancienne théorie de la lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et nous ne sommes pas surpris de voir l'autoritaire chanoine se faire le champion de ces idées d'un autre siècle.

Malheureusement, l'histoire toute entière de la monarchie française proteste contre la théorie du Rév. Dom Benoit.

Cette demi-indépendance envers la Papauté, qu'il représente comme la cause de la chûte, a été le but constant des rois de France, de sorte qu'il faut, ou bien les condamner en bloc et nier "la longue et glorieuse destinée" de la maison de France, ou chercher ailleurs la cause de ses malheurs.

Il faudrait des volumes pour raconter les luttes de la troisième race à laquelle nous bornerons notre étude; pour aujourd'hui, résumons très brièvement; nous pourrons y revenir en détail s'il le faut.

A peine établi sur le trône de France, Hughes Capet (987) voit le Pape Jean XV intervenir dans la condamnation de l'archevêque Arnulfe pourtant coupable de trahison, et jugé par les évêques de France. Il est contraint de céder de peur de compromettre son autorité.

Puis son fils Robert le Pieux est excommunié pour avoir épousé sa cousine Berthe, bien que veuve alors, mais dont il avait tenu un enfant sur les fonds du baptême; les partisans d'Arnulfe se vengeaient.

Henri, fils de Robert, poursuit la Simonie qui désolait l'Eglise, mais il ne permet pas au Pape Nicolas II de se mêler à sa réforme, estimant la royauté suffisante aux nécessités morales de la nation.

Sous Philippe, son successeur, la lutte entre la papauté et le roi s'accentue. La question de l'investiture de Landri, évêque de Macon, provoque de la part du Pape Grégoire VII une action énergique, et un synode réfractaire est tenu à Paris pour protester entre le concile de Rome.

Plus tard Philippe est excommunié par Urbain II.

Louis le Gros, (1108), se retrouve encore en antagonisme avec le Pape Pascal II sur une question d'investiture, (évêque de Reims).

Trois Papes, Pascal II, Gélase II, Calixte II se succèdent et luttent pour cette question de l'investiture que règle enfin le concile de Latran.

Louis VII n'échappe pas à la loi fatale; la nomination de Pierre de la Châtre à l'archevêché de Bourges faite sans le consentement du roi, amène l'intervention du Pape Innocent II, et le roi ne se soumet que grâce à St Bernard.

En 1155 d'ailleurs, il tient une assemblée d'évêques français, à Soissons, pour régler encore des questions semblables.

Philippe-Auguste voit son royaume frappé d'interdit par Innocent III. Pour se consoler il avait l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne également frappées d'interdit par le même Pape, pour des raisons différentes; si bien que dans la moitié de la chrétienté le culte se trouvait suspendu.

Jean-Sans-Peur, comme Dauphin, est excommunié par le Pape Innocent III, pour avoir accepté les offres des barons anglais qui lui offraient le trône d'Angleterre.

"Glaive, glaive! sors du fourreau, sois tranchant *pour tuer* et pour briller!" s'écrie le Pape dans un sermon au peuple de Rome.

Notons ici, en passant, l'intervention de la pieuse reine Blanche de Castille, prenant bravement parti pour son mari Jean-Sans-Peur.

Nous voici arrivés au règne de de St Louis, et ce monarque, l'une des gloires les plus pures de la France, va nous servir d'exemple.

Mais avant, notons que cette rapide énumération suffit à prouver la lutte continuelle entre les rois de France et la papauté. Pourtant tous ces monarques sont pieux; s'ils luttent, c'est que la grandeur de la nation les force à faire respecter leurs droits de souverains

Certes ils commirent des erreurs et des exagérations, mais l'étude des mesures prises par le bon roi St Louis nous rendra manifestes les motifs sérieux de leur résistance.

La raison haute de St Louis sut distinguer nettement le droit *propre de la religion* du droit *politique ou exterieur* de ses pontifes.

Notons d'abord que Louis refusa toujours de se mêler aux luttes guerrières du Pape avec les autres princes. Et lorsque le Pape Grégoire IX offre la couronne impériale à Robert, frère du roi, St Louis se contenta de répondre :

"Il suffit à Robert d'être le fils du roi de France."

Lorsque le Pape Innocent IV, chassé d'Italie, demande asile en France, St Louis répond: "qu'il ne saurait recevoir le Pape sans consulter les barons," et sur l'avis défavorable de ceux-ci, St Louis refuse de le recevoir dans son royaume.

Lorsque les *grands* du royaume se réunissent en une ligue pour soustraire les *hommes libres* à la juridiction ecclésiastique, le roi feint de ne rien voir pour ne point prendre parti.

Plus tard, pendant sa régence, Blanche de Castille interdit aux chevaliers français de prendre part à la croisade prêchée par Innocent IV contre l'empereur Conrad.

Mais là ne se borne pas l'action du roi de France.

Dans le désordre du régime féodal, les évêques avaient porté à l'extrême le droit *d'interdit;* St Louis s'attaqua de vive force à ce droit terrible: témoin, la saisie des biens de l'archevêque de Rouen et de l'évêque de Beauvais.

Une épouvantable confusion régnait dans l'administration des *juridictions ecclesiastiques et civiles,* en 1236 St Louis prescrivit que les seigneurs laïques ne seraient pas tenus de répondre aux tribunaux ecclésiastiques en matière civile, et aussi que les ecclésiastiques seraient tenus de répondre aux tribunaux du roi dans toutes les causes du même genre.

C'était une révolution pour l'époque.

A propos *des excommunications,* il serait désirable de citer au long le charmant récit de Joinville, racontant la pétition des évêques et la réponse de St Louis.

Mais voici maintenant des ordonnances qui étaient directement en opposition avec les prétentions des Papes.

C'était d'abord, la *collation des benefices* sur lesquels les Papes prétendaient avoir juridiction, Saint Louis décide que ce droit appartenait aux évêques et aux patrons des églises.

C'était établir le droit du roi, premier patron des églises vacantes.

Puis il restitue aux cathédrales *l'election de leurs eveques,* et là encore il contredit les prétentions des Papes.

Enfin il défendait les *levees d'argent* imposées dans son royaume par la cour de Rome.

En un mot, St Louis affirma l'indépendance de la royauté en ce qui concernait l'administration intérieure de l'Eglise du Royaume.

"Plein de respect pour l'Eglise, il ne supporte point les scandales qui la troublent; soumis à ses décisions, il arrête l'abus désordonné de ses interdits, et ne se mêle pas à ses guerres, AMI DU SACERDOCE, IL REFRÈNE SA PUISSANCE POLITIQUE. En ce double caractère paraît le roi et le chrétien."

Nous pourrions continuer par le récit des luttes de Philippe le Bel et du Pape Boniface VIII, et de tous les rois, ses successeurs, mais nous voulions seulement établir que DE TOUT TEMPS LA LUTTE ENTRE LA ROYAUTÉ ET LA PAPAUÉ A EXISTÉ, et cela avant le schisme d'Occident.

En développer les motifs, les causes, établir la part des responsabités ne peut rentrer dans le cadre de cet article.

Mais avant de terminer, même après l'autorité que donne à cette conduite des rois de France, le nom de St Louis, nous voulons établir sa légitimité par le témoignage même d'un Pape qui fut l'un des plus opiniâtres adversaires dans cette lutte séculaire: Boniface VIII.

Boniface VIII venait de lancer la bulle "Unam Sanctam" en réponse à l'assemblée des évêques, barons, docteurs, etc., de France, assemblée au sujet de laquelle le P. Daniel dit :

"Le roi vit que l'assemblée suivait parfaitement ses vues, et que tous de concert se déclaraient pour les *libertes de l'Eglise Gallicane.*" —(Tome IV, page 397).

Le Pape écrivit la lettre doctrinale suivante à ce sujet :

"Pierre Flotte, (l'un des orateurs de l'assemblée), nous a imposé *(a pretendu)* que nous avons écrit au roi qu'il devait reconnaître que c'était de nous *qu'il tenait son royaume.* Il y a 40 ans que nous sommes appliqués à l'étude du droit et nous savons qu'il y a DEUX PUISSANCES ORDONNÉES DE DIEU. Peut-on donc croire qu'une *telle folie* nous soit venue à l'esprit?

"Nous dirons que nous ne voulons en rien usurper la juridiction du roi selon ce qu'a dit notre frère le cardinal de Porto; mais le roi ne peut nier qu'il ne nous soit soumis quand il s'agit du 'péché.'"

C'est dans une pensée semblable, et non dans le sens que lui prête Dom Benoit, que Bossuet s'écriait :

"Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui *seul* appartient la gloire, la majesté, et l'indépendance, est aussi *le seul* qui se glorifie *de faire la loi aux rois* . . . . , etc."

Si cette saine appréciation avait toujours été observée par les Papes comme par les Rois, les luttes désastreuses, et fausses, inspirées par les ambitions *souveraines,* n'auraient jamais ensanglanté et souillé la chrétienté.

La question de la suprématie temporelle des Papes n'aurait jamais existé si "les pontifes n'avaient pas eu des passions parce qu'ils étaient des hommes."

"Ejusdem Farinæ."

Le *Northwest Review* et le *Morning Telegram* nous donnent un spectacle vraiment touchant et bien digne d'attirer toute notre attention: C'est celui d'une fraternité et d'une amitié sans borne.

Ils échangent mille politesses, se font les plus jolies risettes du monde, se reproduisent à qui mieux mieux.

Ils sont tout miel!

Il est vrai que tout leur venin se déverse sur nous.

Ne faut-il pas que cela sorte d'une façon ou d'une autre?

Rien, d'ailleurs, ne rapproche les gens, comme une bonne inimitié commune.

Le *Telegram* a ouvert la danse.

Les vers inédits de Louis Riel, que nous avons reproduits à l'occasion de l'anniversaire de notre infortuné compatriote, ont eu le don de l'exaspérer.

C'est naturel. L'organe fanatique des Toombs et consorts n'aime pas se voir rappeler ce souvenir du fanatisme de ses anciens chefs et amis: personne n'aime à s'entendre rappeler ses vilenies.

Quelques jours après, le même journal (singulière coïncidence) consacrait à un éloge pompeux de M. Cherrier plusieurs colonnes de son numéro.

Il exaltait notamment le rôle joué par M. Cherrier dans la Question des Ecoles, et ce n'est que justice . . . de sa part.

"C'est un fait," ajoutait-il, "que jamais personne n'a essayé de nier aucune des déclarations faites par lui, soit dans la chaire, soit à la tribune, soit dans les colonnes de la presse."

Ceci est sujet à caution; mais passons.

Pour répondre à tant de gracieusetés, M. Cherrier s'est empressé de reproduire dans le *Northwest Review,* dont il est l'éditeur, l'article du *Télegram* contre L'ÉCHO DE MANITOBA.

Pour n'être pas en reste de civilité il y a adjoint une petite note éditoriale, afin de bien marquer "sa profonde horreur pour l'esprit séditieux de L'ECHO.

("Noble franchise" serait peut-être plus juste que "esprit séditieux,") et comme l'occasion était bonne de faire une courbette, il n'a garde d'y manquer.

"Notre seul but," (dit-il en finissant), "est de protester contre la glorification de la rébellion, et d'affirmer notre inaltérable loyauté."

Beacoup penseront (et nous sommes de ce nombre) que l'occasion était mal choisie.

Outre que personne ne mettait en doute la loyauté du *Northwest Review,* il semblera, à tous ceux au courant des événements de cette époque, que le prétexte était fort mal choisi, d'une telle protestation de la part d'un membre du clergé de cette province.

C'est ce que M. Tardivel appellerait une "déclaration malheureuse"; nous dirons, nous, "maladroite."

En voulant faire ressortir sa loyauté aux dépens de celle de notre journal, M. Cherrier fausse sciemment la vérité.

Il n'est pas question de loyauté, en tout ceci, est-il besoin de le rappeler?

Une telle accusation, ridicule de la part d'un Orangiste, devient, de la part d'un organe catholique, une insulte à une partie de nos concitoyens.

Un organe catholique?

N'est-il pas curieux de voir un journal, dont l'éditeur est un prêtre, reproduire avec éloge un article dans lequel on fait un crime à Riel d'avoir écrit que :

"L'Eglise est reine à la tête de tout!"

Voilà qui sent terriblement le fagot!

Pour compléter les salamalecs, le *Telegram* s'est empressé de reproduire la note éditoriale du *Northwest Review,* "l'organe de l'archevêque Langevin," ajoute-t-il!

Et voici, du coup, Monseigneur Langevin endossant avec M. Cherrier les accusations du *Telegram* et niant que :

"L'Eglise est reine à la tête de tout!"

Cette fois, personne n'y croira.

O politique, voilà bien de tes coups!

Ce n'est pas la première fois que le nom de Monseigneur Langevin se trouvera, à son insu, mêlé à des manœuvres semblables.

Notes Editoriales.

S'il faut en croire le *Morning Telegram,* L'ÉCHO DE MANITOBA est l'organe de Sir Wilfrid Laurier, de M. Sifton, et de M. Greenway.

En vérité, c'est trop d'honneur, confrère, et vous nous en voyez confus.

Mais, croyez-nous, il n'est pas besoin d'aller chercher si loin pour expliquer l'importance qu'a pris notre journal.

Ses succès, il les doit simplement à ses véritables chefs, qui sont, la Vérité, la Justice, et la Franchise.

Avis Public.

Avis public est par le présent donné que le second lundi de décembre (décembre 12, 1898) à une heure p. m., au village de St-Jean-Baptiste, aura lieu une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture de la division électorale de Morris, afin de recevoir les comptes des auditeurs, élire des directeurs et nommer un auditeur.

A. BEAUBIEN,
Secrétaire-Trésorier
Société d'Agriculture.

St-Jean-Baptiste, 4 novembre, 1898.

Revue Commerciale.

Les transactions ont été faibles la semaine dernière; les fluctuations du marché sensibles. La navigation sur les lacs encore libres à cependant maintenu à peu près les prix.

L'approvisionnement visible en magasin, y compris Fort William, est pour le blé de Manitoba de 6,000,000 à 7,000,000 cette semaine.

Le prix d'ailleurs payé aux fermiers tend à baisser, parce que l'on s'attend à la clôture de la navigation d'un moment à l'autre, et il faudra payer les prix de chemin de fer.

Le prix de transport de Fort William à Buffalo est de 2 3-4c. au lieu de 5c. comme l'année dernière.

Le mouvement aux Etats-Unis est considérable; en un seul jour, jeudi dernier, il est parti des ports américains 1,633,000 minots.

L'approvisionnement de blé en Angleterre le 30 novembre n'était que de 1,440,000 minots, c'est-à-dire la consommation de 2 1-2 jours.

L'augmentation en entrepôts dans tout le monde n'est que de 3,000,-000 pour cette semaine.

A Fort William la machine à sècher le blé sera en fonctionnement cette semaine.

Les mouvements en banque à Winnipeg cette semaine ont été de $3,264,000; chiffre le plus considérable jusqu'à ce jour.

Les ventes de terre pour novembre ont excédé de $2,750,300 celles de l'année dernière.

Quelque acheteurs Américains ont encore envoyé plusieurs chars d'animaux cette semaine aux Etats-Unis.

L'usage de la viande fraiche tend de plus en plus à se généraliser en ville pendant l'hiver, au détriment de la viande gelée.

BLÉ.—Le prix est sensiblement le même. Les acheteurs voudraient baisser les prix, mais les fermiers vendant peu le prix se maintient.

On cotait en dernier lieu 68c (N° 1 dur) à Fort William.

On cote dans la province de 49c. à 59c., suivant la distance, pour N° 1 dur.

ISSUES DE MEUNERIE.—Les prix restent stationnaires; la demande bonne.

Le son vaut $9.00, et le gru, $11.00, par tonne; avec 50cts à $1 de diminution pour les gros lots.

MOULÉE.—Moulée d'orge à $16. Blé mêlé, 13 à 14c.

FARINE.—On cote Patente $2.05, Strong Baker, $1.85; seconde Baker, $1.45, et XXXX $1.15.

AVOINE.—Livraison très faible cette semaine.

On paye 24c. à 25c.

Pas d'envoi jusqu'à ce jour.

ORGE.—25 à 28 cents le minot. Pas d'offres.

LIN.—65 cents le minot. Qualité faible.

BEURRE.—De crèmerie, varie de 22 cts à 23 cts, suivant la qualité.

De laiterie, le prix courant est de 15 à 18 cts. L'approvisionnement des entrepôts est considérable.

FROMAGE.—L'on cote 9 1-2 cts pour larges meules et 10c. pour celles de petite dimension.

ŒUFS.—Pas d'offre d'œufs frais du Manitoba.

Plusieurs envois d'Ontario.

On paie 18 à 20 cents. Frais: 20 cents.

GIBIER.—Lièvres, trois pour 25 cents.

Bonne demande de pigeons à 20c. la paire.

VOLAILLES.—Poules, 10c. la lb.; de choix, 12c. la lb.; dindes, 10 à 11c. la lb. de poids vif; canards, 10c. la lb.

La plupart des dindes et volailles vendues viennent d'Ontario, la province ne fournissant pas la quantité nécessaire.

LÉGUMES.—Patates, de 35 à 40 cents.

Les oignons sont d'une piastre; choux, de 35 à 40 cents la douzaine.

FOIN.—On constate une légère baisse.

Beaucoup de foin de qualité inférieure.

Sur le marché, $7 à $10 la tonne.

Pressé, 7 à $8.

CHEVAUX.—Pour bons chevaux de voiture légère on paye actuellement $125, et les gros chevaux de trait $125 à $175 pièce.

PORCS.—Marché faible. 5 cts par lb.

Plusieurs chars ont été envoyés d'Ontario encore cette semaine pour notre ville.

PEAUX.—Baisse.

No 1 Vert, 6 1-2 cents; Mouton, 30 à 40 cents; Chevaux, 75 cents à $1.50 pièce.

VIANDE.—De boucherie: Porc, de 5 3-4 cts. à 6 1-4; Bœuf, de 4 1-2 à 5c.; Mouton, de 6 1-2c. à 7c.; Veau, 5 1-2c. à 7c.; Agneau, 7 1-2 à 8c.

Jambon, 11c. Epaules fumées, 8 1-2. Lard salé, 9c.

LAINE.—De 8c. à 8½c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

Prix nominal.

SENECA ROOT. — Prix nominal 21 cents.

VACHES À LAIT.

Grande demande, 35 à $40 pour fraîches vêlées; $40 a été payé pour laitière de 1er choix.

Almanachs 1899.

Nos remerciements à MM. J. B. Rolland & Fils, de Montréal, pour l'envoi de leurs trois publications pour 1899.

1o.—L'Almanach Agricole, Commerciale et Historique, 33ième édition, a sur ses précédentes l'avantage d'une augmentation de seize pages, lui permettant de joindre à ses renseignements accoutumés ceux de l'administration des diverses départements de la Province de Québec, l'historique du monument de Champlain, récemment inauguré, avec illustration, et des variétés du meilleur choix.

2o.—L'Almanach des Familles, 22ième edition, se distingue encore par son abondance de conseils, recettes d'économie, légendes, anecdotes, etc., entre autres celle d'un revenant, racontée à M. Ph. A. de Gaspé, par le père Romain Chouinard, sans être nouvelle, provoque souvent le sourire par sa grande naïveté.

3o.—Le Calendrier de la Puissance du Canada; la feuille la plus complète de ce genre et l'ornement mural de chaque foyer catholique, vient aussi de paraître pour 1899.

Ces trois publications se vendent chez tous les principaux marchands au prix de cinq centins chacune.

Beethoven.

En réponse à un correspondent qui nous demande des renseignements sur Beethoven, nous prenons plaisir à l'informer que Beethoven n'était point Italien mais Allemand. Il naquit à Bonn, sur le Rhin, le 17 décembre, 1770, et rendit le dernier soupir à Vienne le 26 mars, 1827.

Beethoven commença l'étude de la musique, sous la direction de son père, à l'âge de cinq ans, puis il continua ses études avec l'organiste Van Eden et le compositeur Neefe.

A l'âge de huit ans il donnait des concerts qui émerveillèrent les musiciens du temps.

En 1792 il se rendit à Vienne où il reçut des leçons de Haydn. Il étudia aussi la composition sous Albrechtsberger.

Il fut pris de surdité en 1809.

La vie de Beethoven a été écrite par Schlosser, Shindler, Moscheles, Marx, Nohl et Thayer.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérets de tous ceux qui parlent la langue française.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA S'adresser à lui pour toute publicité.

COMMUNICATIONS.

Au Rédacteur de L'ÉCHO DE MANITOBA, Winnipeg.

MONSIEUR,

Il m'intéresse de noter toute la peine que se donne le bon M. Cherrier pour assouvir sa haine contre votre journal.

M. Cherrier écrit un article contre L'ECHO dans le *Morning Telegram*, puis le reproduit ensuite dans le *Northwest Review* dont il est l'éditeur, avec force commentaires et comme venant de la plume du rédacteur de ce dernier journal.

Il apporte ensuite ses commentaires au *Morning Telegram* qui en fait la publication dans ses colonnes.

Il est évident comme deux et deux font quatre que l'article du *Morning Telegram*, la reproduction dans le *Northwest Review* sont tous l'œuvre du Révérend Monsieur Cherrier.

M. Cherrier traite votre feuille de guenillon.

Or c'est faire bien peu de compliments à son journal le *Northwest Review* qui, de l'avis de tout le monde, est une production bien inférieure à tout autre journal publié dans la province.

Pouvez-vous vous expliquer comment un prêtre peut offrir le Saint Sacrifice de la Messe, le matin, prier pour tout le monde, demander à Dieu la sagesse et la charité, et deux heures après entrer dans l'arène politique et descendre sur le pavé pour lancer l'injure et l'insulte à ses adversaires politiques ?

Ce sont ce genre de prêtres qui ont tant contribué à inspirer du mépris pour notre Sainte Religion en France.

Le fait est qu'il faut être catholique bien convaincu pour continuer à avoir du respect pour nos prêtres, après avoir constaté de pareils écarts de la part de certains membres du clergé.

Est-ce que le St Père ne défend pas aux prêtres de se faire politiciens ?

UN VRAI CATHOLIQUE.

Note de la Redaction.

Nous laissons à notre correspondant toute la responsabilité de ses affirmations, mais nous avons cru bon de les publier pour montrer à quels reproches s'exposent les ecclésiastiques qui ne craignent point de se mêler aux luttes politiques.

Fable Posthume de Lafontaine.

A. A. C. ayant blagué
Tant d'années,
Se trouvera dépourvu
Quand l'heure sera venu :
Pas un seul petit morceau
De son stérile cerveau,
N'ayant été employé
Au bien de la société,
Il criera au *Devouement*
Pour nos amis les habitants,
Les priant de lui prêter
Quatre années pour subsister
Jusqu'à l'élection nouvelle.—
Le peuple d'ici est patient,
Il mérite ce compliment.
Mais son nouveau gouvernement,
Il le veut sain, fort et savant.
Que fais-tu donc depuis dix ans ?
Dira-t-il à cet intrigant.—
. . . . "Nuit et jour à tout venant
J'engraissais, ne vous déplaise,"
T'engraissais ! j'en suis fort aise,
Eh bien ! stop-là, maintenant.

COLLECTIONNEUR.

Une Lacune.

Nombre de Canadiens-Français résidant à Winnipeg trouvent souverainement déplorable que l'enseignement de la langue française ne figure pas au programme des matières, dans les écoles de garçons.

Certes, il leur siérait mal d'exiger que l'on donnât à l'étude de cette branche une importance qu'elle ne peut raisonnablement avoir ici.

Mais, tout au moins, qu'on la classe parmi les matières secondaires et, de cette façon, on ne rencontrera plus bientôt des jeunes Canadiens-Français qui, quoique très instruits, ne peuvent *ni lire, ni ecrire dans leur langue maternelle.*

Pourquoi ce qui se fait au Collège de St-Boniface et à l'académie de la rue Notre-Dame serait-il impossible rue Hargrave et ailleurs ?

UN CITOYEN.

Winnipeg.

L'Affaire Dreyfus.

Les journaux de France nous apportent des détails intéressants sur les travaux de la cour de cassation.

La cour, nous l'avons dit, a entendu les divers ministres de la guerre, Cavaignac, Mercier et Chanoine.

Les amis de Dreyfus se trompent lorsqu'ils affirment qu'à l'heure actuelle, la chambre criminelle est dès à présent convaincue de l'innocence de leur protégé.

Avec M. Cavaignac on a abordé la question du dossier secret. On sait déjà que l'ancien ministre de la guerre a expliqué en grands détails, sur quelles bases il avait fondé son inébranlable conviction. En fin de sa déposition il a demandé à être de nouveau entendu au cas où la cour se déclarerait dans la nécessité de demander la communication du dossier secret. Pièces en mains, cette fois, M. Cavaignac expliquerait de nouveau les pièces sur lesquelles repose sa conviction.

Le général Mercier, dans la très longue déposition qu'il a été appelé à faire devant la cour, s'est surtout attaché à faire cette démonstration toute technique : Il est impossible qu'un autre que Dreyfus ait pu fournir les renseignements dont le résumé figure au bordereau. Lui seul était en mesure de commettre des indiscrétions que sa situation au ministère lui facilitait. Au fur et à mesure qu'il changeait de bureau, suivant le programme même des études imposées aux stagiaires sortant de l'Ecole de guerre et appelé à servir au ministère, les "fuites" changeaient d'origine. S'occupait-il d'artillerie, l'indiscrétion se rapportait à ce service, était-il appelé à étudier la mobilisation, la "fuite" concernait l'organisation des troupes de converture.

La déposition du général Chanoine peut donc se résumer en ces mots :

"Je n'étais pas hostile à la revision en entrant au ministère ; mais du jour où j'ai connu le dossier secret, j'ai pensé non seulement que toute revision d'un procès justement jugé était inadmissible, mais que toute communication des pièces confidentielles qui venaient de former inébranlablement ma conviction était impossible. Dans ces conditions, je suis parti, laissant M. Brisson seul à sa besogne."

Ainsi, les seuls hommes qui ont pu avoir connaissance du dossier complet, les trois ministres de la guerre déclarent tous les trois et affirment leur conviction.

Pour qui connaît l'armée française et l'esprit de loyauté de ses chefs, il n'est pas possible de douter un seul instant de la parole de ces ministres qui, absolument irresponsables des fautes qu'eussent pu commettre leurs prédécesseurs, n'auraient pas hésité à proclamer franchement leurs doutes s'ils avaient pu en avoir.

Nous voudrions bien savoir ce que diraient les Anglais si au lieu de se passer en France, les faits se passaient en Angleterre, et si au lieu d'être Français les généraux en jeu étaient Anglais.

Admettraient-ils qu'on pût douter ainsi de la parole de leurs officiers les plus respectés ? C'est douteux, et ils auraient raison.

Mais en tout cela, les esprits, à l'étranger surtout, sont singulièrement abusés par la campagne menée par les Dreyfusards. Le fait suivant ne laisse aucun doute sur les attaches étrangères de l'affaire Dreyfus.

"L'image (l'Histoire d'un Innocent) qu'on affiche partout en France, n'est pas une image d'Epinal. Elle porte en elle-même la preuve matérielle, irrécusable, qu'elle fut dessinée en Allemagne par des Allemands.

Il suffit de regarder la première case de la dernière ligne, celle qui veut représenter la cour d'assises.

Les juges sont en trois stalles séparées, telles qu'à Berlin.

En France, ils sont assis devant un seul et même bureau.

Le dessinateur n'a pas fait attention à ce petit détail. L'habitude lui a fait faire la gaffe révélatrice.

"C'est le cas de demander : D'où vient l'argent ?" s'écrie un confrère parisien.""

L'extrait du *Courrier des Etats Unis* que nous publions dans la revue des journaux, montre bien le dangereux côté international et anti-patriotique que poursuivent les socialistes français poussés en sous-main par les étrangers.

Il est bon de noter aussi le fait suivant que rapporte *Le Soir*, journal français.

"Dans le *Daily Chronicle* du 8 novembre, deux dreyfusards de grande marque, le sénateur Trarieux et le compagnon de Pressensé, racontent sous forme d'entrevue au correspondant parisien de la feuille anglaise qu'un complot a été organisé pour les faire périr, qu'une nouvelle St-Barthélemy se préparait et qu'ils en ont été informés par M. Blanc, préfet de police.

M. Blanc déclare ne rien savoir de cette affaire ridicule ; n'avoir jamais eu connaissance d'aucun complot contre la précieuse existence des amis de Dreyfus et de Zola, et n'avoir par conséquent jamais rien eu à dire là-dessus ni au compagnon de Pressensé ni au sénateur Trarieux.

Ce prétendu complot est comme l'innocence de Dreyfus : il n'a jamais existé que dans l'imagination des Trarieux et des Pressensé.

Mais que penser de ce sénateur et de ce publiciste français qui vont raconter de pareilles histoires à un journaliste anglais pour qu'il les répande dans la presse étrangère ?'.

A propos de ce M. de Pressensé, notons qu'il ne fait plus partie de la rédaction du *Temps*, il a été congédié et c'est à tort que les journaux anglais s'obstinent à le représenter comme rédacteur au *Temps*.

Pour finir, évoquons un article sensé, (c'est si rare).

"Un journal de Pittsburg, le *Leader*, publie un article de M. Arthur Ameisen sur l'affaire Dreyfus, considérée au point de vue légal.

M. Ameisen s'attache à démontrer que si Dreyfus avait été condamné par un conseil de guerre, aux Etats Unis, cette condamnation serait finale. Ni la cour suprême de Washington, ni aucune cour civile, n'a le droit de reviser un procès militaire et de rechercher si le conseil de guerre n'a pas fait erreur en prononçant une condamnation.

L'écrivain du *Pittsburg Leader* explique ensuite le fontionnement de la loi française de 1895, qui attribue à la cour de cassation le pouvoir de reviser les procès civils et militaires, lorsqu'il y a lieu de croire qu'une erreur judiciaire a pu être commise. Aucune loi semblable n'existe aux Etats Unis.

L'exposé que fait M. Ameisen est très clair et très complet. Il montre combien sont injustes les accusations portées par la presse américaine contre la justice française."

Le mouvement anti-militaire a gagné même le clergé.

Le 24 juin dernier, le curé Lieber, de St-Jure, en Lorraine, montait en chaire et dit avant de commencer son sermon :

"On annonce pour cette semaine un passage de troupes ; gare à vos porte-monnaie et à vos enfants."

Le commandant du 16ième corps d'armée a porté plainte et le curé Lieber, traduit devant le tribunal correctionnel, s'est entendu condamner à 15 jours de prison.

CORRESPONDANCE.

(De nos correspondants particuliers)

STE-ANNE DES CHÊNES.

M. T. Paré, M. P. P., a été victime d'un accident l'autre jour tandis qu'il arrangeait son appareil à décharger le foin ; il a été sérieusement blessé au visage.

Les travaux de construction sur le South-Eastern sont arrêtés pour le moment, et tous les hommes ont été payés jeudi dernier chez M. Shunk.

M. Jos. Kashawap a décidé d'ouvrir un magasin en gros dans le bas de la paroisse.

Plusieurs terres vacantes ont été vendues dernièrement dans la paroisse, c'est un résultat manifeste de l'ouvrage fait par L'ECHO en publiant la description de notre localité dans son numéro spécial d'émigration.

M. André Neault qui avait été engagé dans la construction de la clôture du chemin de fer, a été nommé "foreman" pour la section ici. Nous félicitons les officiers de la ligne de s'être assurés les services de M. Neault, qui est à tous égards un homme estimable, c'est aussi un honneur pour notre paroisse que le choix d'un des nôtres pour cette position.

M. John Moran est en visite ici chez ses amis, depuis quelques jours.

Le trotteur connu sous le nom de "Ma Tante Emilie" s'est légèrement blessé à la jambe la semaine dernière, et nous ne le verrons pas sur les routes d'ici à quelques jours.

M. Richer, préfet de la municipalité de LaBroquerie, était à Winnipeg la semaine dernière.

Nous avons actuellement deux acheteurs de blé. Ils paient de 50 cts à 55 cts. Les fermiers trouvent cela commode de n'avoir pas à charrier leur blé à Winnipeg.

M. A. J. Lavack, marchand, a fait application pour obtenir, des officiers de la ligne, un embranchement jusqu'à son magasin, et nous avons tout lieu de croire que d'ici à quelques semaines la construction en sera commencée !

M. Jos. Bérard, propriétaire de la machine à couper le bois transportable, est très occupé à l'heure actuelle ; il dit qu'il a assez de contrats pour l'occuper pendant trois mois.

M. John Owens, l'un des plus vieux et des plus respectés citoyens de Ste-Anne, est allé à LaBroquerie pour affaires.

MM. Harrison et Bérard, constructeurs de ponts, viennent de terminer leur dernier pont pour cette année.

M. Bob. Ramsay, de Dauphin, est venu rendre visite à ses amis, cette semaine, c'est toujours le même "Bob," il est en parfaite santé.

Les électeurs du district désirent remercier publiquement M. A. A. C. LaRivière pour son extrême bonté, en faisant tomber plusieurs pouces de neige qui leur permettra de transporter plus aisément leur bois et leur grain en sleigh qu'en wagon.

"He knows what we need !" Is it not ?

STE-CLAUDE.

Pas beaucoup de nouveau ici cette semaine, si ce n'est que le banquet que doivent donner les conservateurs à propos de la nomination de M. J. P. Bernier, le frère du Sénateur, (saluez), à la vice-présidence de l'alliance Bleue-Orange a probablement dû être remis au 23 juin prochain, car il n'en a été rien fait.

L'Alliance Bleue-Orange a été violemment dénoncée à la dernière réunion du club libéral de Ste-Claude. Il y a là de quoi éclairer même les plus incrédules.

La commission, pour organiser la fête du 14 juillet 1899, a été nommée, à la dernière réunion du Club Libéral de Ste-Claude, et est composée comme suit :

MM. Jos. Besset, G. Courtois, Jacq. Furet, Elie Fayollot.

Nos commissaires d'école sont en quête d'un bon instituteur parlant les deux langues.

La résolution suivante a été adoptée par le Club :

"Que le Club Libéral de Ste-Claude continue sa confiance à M. Ed. Jobin comme conseiller, et le prie de se présenter de nouveau cette année, et lui assure un succès complet."

Il est arrivé un accident à la machine à battre de la société et elle ne pourra probablement pas travailler d'ici à quelque temps. C'est fort regrettable, car le blé est déjà bien endommagé par l'eau et la neige.

M. et Mme Ramé sont revenus aujourd'hui de Winnipeg, où ils étaient allés pour affaire.

Décidément, le mariage à Ste-Claude n'est pas à "l'ordre du jour," depuis deux ans il ne s'est marié personne dans la localité.

Allons, jeunes gens, à quand la fin de la grève ?

M. Legras est venu habiter sa maison au village cette semaine, il a l'intention d'y rester tout l'hiver.

UN ST-CLAUDIEN.

SAINT-JEAN-BAPTISTE.

M. Parenteau a transporté au village sa maison qui était sur sa ferme. Il compte en faire une demeure pour notre docteur qui va bientôt se marier.

Vendredi soir et samedi soir une fête de charité aura lieu. Il y aura soirées de musique, entremêlées de chants comiques. Entrée, 25c.

Madame J. B. Dupas est de retour.

Notre fameux chasseur, M. Louis Poulin, a tué cette semaine un chevreuil qui pesait 255 livres. Les chevreuils abondent dans les environs.

Notre moulin à farine marche presque jour et nuit.

Revue DES Journaux

DU "COURRIER DES ÉTATS-UNIS."

Nul ne nous semble mieux interpréter le but que poursuivent les radicaux extrêmes et les socialistes dans leur campagne contre l'armée que le journal officiel des socialistes allemands ; on n'est jamais trahi que par les siens. "Il est permis," dit en substance le *Vorwaerts*, "de penser de l'affaire Dreyfus, et de la façon dont elle a été conduite des deux côtés, ce qu'on voudra ; une chose est certaine : c'est qu'elle aboutit à une crise heureuse. Le tort des Français, après 1870, c'est d'avoir procédé non à un armement général du peuple, à la création de milices, comme en Suisse, mais à la constitution d'une armée sur le modèle du vainqueur ; c'était faire pénétrer le militarisme dans la République. Le danger est atténué par les institutions démocratiques ; la chambre a compris qu'il existait cependant ; elle l'a exprimé par son vote, en subordonnant l'armée au pouvoir civil. La France ne peut plus soutenir la concurrence avec l'armée allemande ; car l'Allemagne compte aujourd'hui douze millions d'habitant de plus que la France. L'armée française doit donc être transformée peu à peu en une armée de miliciens ; nos camarades de France ont compris cela et marchent dans cette voie.

"Nous ne demanderions pas mieux," ajoute le *Vorwaerts*, "que d'imiter nos camarades de France, de mettre le pied sur la nuque du militarisme. Nous ne serions pas embarrassés de découvrir notre affaire Dreyfus. Un malheureux du nom de Ziethen, dont l'innocence est certaine, est muré depuis quinze ans dans une maison de force. Mais une telle campagne est en Allemagne impossible. Celui qui tenterait de l'entreprendre serait le soir même sous les verroux."

Au cours de la dernière campagne électorale, l'avocat W. Heine, élu depuis à Berlin, déclarait, aux applaudissements de ses auditeurs, qu'il fallait non affaiblir, mais fortifier l'armée, accorder les crédits demandés, et stipuler seulement, en retour, des lois de protection ouvrières ; et au congrès de Hambourg, l'an passé, M. Schippel proclamait qu'on ne trouverait pas, parmi les démocrates-socialistes allemands, de majorité en faveur des milices.

N'est il pas plaisant, après cela, de voir le *Vorwaerts* inviter les Français à renoncer, une fois pour toutes, à une lutte impossible avec l'Allemagne, et assigner à la France le rôle, le rang et l'organisation militaire de la Suisse, protégée du moins par ses montagnes. Rien ne servirait mieux les visées des internationalistes, des révolutionnaires, des anarchistes, des ennemis du dehors et du dedans, que cet acheminement de l'armée française vers une garde nationale dont les bonnets à poil d'autrefois seraient remplacés par des bonnets phrygiens, et le drapeau aux trois couleurs par le drapeau rouge.

IL TIENT DE FAMILLE.

A l'assemblée de Miami, dont nous parlons à la quatrième page, dans notre article sur la question des écoles, M. J. B. Bernier avait été nommé vice-président pour son township.

Il était là comme acolyte de MM. Macdonald, Hastings et Toombs.

Ce M. Bernier est le frère du Sénateur Bernier, de St-Boniface, l'homme qui a contribué dans une large part à la déchéance de notre élément au Manitoba.

Il tient de famille, évidemment. —*La Patrie*.

LE CONGRÈS.

La tenue du congrès de colonisation, à sa première session, a été, de l'aveu de tous, un beau, grand et légitime succès. La Société de Colonisation de Montréal, à laquelle est dûe l'initiative de cet heureux mouvement, peut être satisfaite du résultat obtenu ; il dépasse ses espérances les plus enthousiastes.

On a vu l'église et l'état, représentés par leurs chefs constitués, s'unir étroitement pour marcher à la conquête du sol, la première et la plus importante pour assurer toutes les autres.

On a vu les masses, absolument enchantées de ce spectacle, appuyer de leur voix autorisée l'action de leurs chefs naturels. On a vu enfin des citoyens méritants, venus des quatre coins du pays, encouragés et soutenus en cela par la presse de toutes nuances, combiner leurs efforts et tendre résolument vers le but recherché dans ces assises de la paix et du progrès.

Chose plus consolante encore, le congrès, après avoir accompli un travail considérable, ne s'en est pas remis aux hazards des évènements pour la continuation de son œuvre. Redoutant à bon droit de voir l'indifférence publique suivre de trop près ces mouvements d'effervescence et d'enthousiasme, il s'est constitué d'une manière permanente, a résolu de tenir, dans le futur, des sessions annuelles, et a nommé un comité exécutif nombreux et influent dont la mission est de poursuivre, dans l'intervalle, l'accomplissement des décisions adoptées aux assemblées générales annuelles de ses membres. Dans de telles conditions, il n'y a guère à craindre pour l'avenir. Au lieu de s'affaiblir et de disparaître, l'organisation actuelle ne pourra que croître en efficacité et se perfectionner davantage par l'action du temps.—*Le Colonisateur Canadien*.

Nouvelles Locales.

L'émigration pendant le mois de novembre a été de 1,106.

M. Bétournay a été élu maire de St. Boniface par acclamation.

Le changement d'horaire sur la ligne du C. P. R. aura lieu le 10 de ce mois.

Le magasin de M. E. Bourgeau, à St. Pierre, a été acheté par M. C. Simon.

Le dîner annuel des étudiants en médecine aura lieu au Manitoba le 15 au soir.

Des trains nombreux de bois de corde sont arrivés la semaine dernière à Winnipeg.

Une expédition pour le Klondyke, venant de Québec, est passée à Winnipeg Samedi dernier.

M. Macdonald, surintendant pour la laiterie, est allé faire une conférence sur ce sujet à Dauphin.

M. S. A. D. Bertrand et E. Guilbault sont partis lundi pour une visite à la beurrerie de La Rochelle.

Ce matin à 8 heures a eu lieu à l'Immaculée Conception un service solennel. Monseigneur Langevin officiait.

Si vous voulez connaître les merveilleuses occasions qu'offre au public le "Magasin Bleu" lisez avec soin l'annonce à la dernière page.

Le Prince Hilkoff, qui s'occupe de l'immigration des Doukhobors, est arrivé à Winnipeg et fera probablement une conférence sur ses protégés.

Si vous voulez du bon tabac Canadien de première qualité, une bonne pipe et autres ingrédients du fumeur allez voir le "Club Cigar," rue Main, en face l'hôtel Brunswick.

Le boom sur les terrains continue à St-François-Xavier; nous apprenons que des pourparlés sont sur le point d'aboutir pour acheter les propriétés appartenant à la succession Breland.

Les machines à sècher le grain ont commencé à fonctionner aux élévateurs de la Cie "Northern Elevator." Un comité spécial fixera la classe dans laquelle sera compris le grain ainsi sèché.

Samedi dernier ont eu lieu à St-Boniface les funérailles de Madame Marie Laferté, décédée à l'âge de 20 ans. Madame Laferté était de Ste-Agathe; elle est morte à St-Boniface chez M. Napoléon White. Une grand'messe a été célébrée par le Rév. M. Messier.

La semaine dernière les hommes de M. D. E. Sprague on quitté Winnipeg pour le campement de Roseau. L'expédition comprenait 10 teams et 30 hommes. Les scieries sont fermées, mais les manufactures de bois ouvrés sont en pleine activité. Les affaires sont plus considérables que jamais.

Ce soir aura lieu à l'église Ste-Marie une fort belle cérémonie. On chantera les vêpres, et le chœur de l'église sera augmenté d'un certain nombre des meilleurs artistes de la ville. Après les vêpres, le Rév. Père Drummond, S. J., prononcera un sermon sur "La Présence Réelle." en réponse au sermon récent du Ven. Arch'd. Fortin.

Les billets à prix réduits d'excursions d'hiver que délivre chaque année le Northern Pacific pour l'est du Canada sont en vente. Les voyageurs doivent considérer soigneusement les avantages que leur offrent les différentes routes et choisir celle qui leur donne le plus de satisfaction pour le même prix.

Le Northern Pacific vous donnera un billet pour l'une des lignes suivantes: De St. Paul à Duluth, via Chicago; via Soo et North Bay; via Mackinaw et North Bay ou Détroit, avec choix entre plusieurs lignes pour chaque route.

Par Chicago on peut avoir la correspondance directe, et faire le voyage en deux jours; ou bien les passagers peuvent passer la journée à St. Paul et à Chicago, arrivant le matin et repartant le soir; ou même arrêter plus longtemps s'ils le désirent.

Ils auront également l'occasion de voyager ainsi par les trains de voyageurs les mieux équipés et les plus modernes du continent américain sans payer une cent de plus.

Les bagages passent en douane sans être examinés.

Si vous voulez faire un voyage agréable et profitable vous n'avez qu'à aller trouver un agent du Northern Pacific et lui demander un billet.

Service Anniversaire.

A la cathédrale de St-Boniface, samedi, le 3 courant, a été chanté par M. le Curé Messier le service anniversaire de feue Demoiselle Anna Prud'homme, fille ainée de notre estimé concitoyen l'Hon. Juge Prud'homme. Tous les parents et un grand nombre d'amis de la famille assistaient à ce service. Les Révérendes Sœurs Jésus-Marie, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, avec les compagnes de classe de la regrettée défunte, sont venus aussi prier pour le repos de sa belle âme. Il y avait ce jour-là un an que la mort enlevait cette jeune fille à l'affection de ses parents. Elle n'avait que seize ans, à cet âge où l'on fait de si beaux rêves pour l'avenir. Un soir, au moment que la nature semble s'endormir avec les derniers feux du jour, dans une demi-vision béatifique elle éleva pour la dernière fois les yeux vers le ciel. Comme une fleur qui tombe de sa tige, sa belle âme s'exhala vers la patrie. Pour tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître, son souvenir est encore vivant dans leur cœur, parcequ'elle répandait autour d'elle le parfum de ses vertus. Du haut du ciel elle prie pour ceux qui l'on aimée.

Theatres et Concerts

"WINNIPEG."

"Shaft No. 2," qui sera représenté ce soir au "Winnipeg Theatre," est une pièce qui a eu le plus grand succès dans toutes les principales villes d'Amérique, et c'est assurément l'une des meilleures productions théâtrales de l'année. Le scénario en est intéressant, et comporte une série de scènes du plus grand effet auquel contribuent grandement les dispositions mécaniques. C'est l'histoire d'un électricien, et l'électricité y joue un grand rôle. Une scène émouvante est celle qui représente l'intérieur d'une mine. Prix: 50 cents, 75 cents et $1.00.

Le Prelude.

C'est dans les cas de rhumes opiniâtres, de bronchites graves que le BAUME RHUMAL est particulièrement recommandé par les médecins les plus éminents. Dès les premières doses, le malade éprouve un grand soulagement qui n'est d'ailleur que le prélude d'une guérison radicale. Populaire par ses merveilleuses propriétés il l'est aussi par l'excessive modicité de son prix. Un peu plus d'un centin la dose; 25c. le flacon.

Le Baume Rhumal ne coûte que 25 cents dans toutes les pharmacies.

En gros chez Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg.

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.
Propriétaire-Editeur, - - - Winnipeg